

Instructions - Utilisation des bracelets

Les bracelets de différentes couleurs sont un moyen efficace de faire respecter les lois de protection de la jeunesse lors d'un événement. Chaque couleur représente une catégorie d'âge. En principe, il est possible de décider soi-même quelle couleur représente quel âge.

La Protection de la jeunesse Berne recommande la classification suivante :

| | |
|--|-------------------|
|  www.jugendschutzbern.ch www.protection-jeunesse-be.ch | = Moins de 16 ans |
|  www.jugendschutzbern.ch www.protection-jeunesse-be.ch | = 16-18 ans |
|  www.jugendschutzbern.ch www.protection-jeunesse-be.ch | = plus de 18 ans |
| Ou : | |
|  www.jugendschutzbern.ch www.protection-jeunesse-be.ch | = Moins de 16 ans |
|  www.jugendschutzbern.ch www.protection-jeunesse-be.ch | = 16-18 ans |
|  www.jugendschutzbern.ch www.protection-jeunesse-be.ch | = plus de 18 ans |

Important: avant qu'une personne ne reçoive un bracelet, son âge est contrôlé sur une pièce d'identité officielle (carte d'identité, passeport, permis de conduire). Cela se fait de préférence à l'entrée du site de la manifestation. Ceci est impératif pour que le personnel de vente puisse se fier aux bracelets.

Pour le contrôle de l'âge, nous recommandons l'application [Jalk ID-Scan](#).

